



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division des établissements

**Département de
l'accompagnement et du suivi
des politiques éducatives
DASPE**

**Service des projets
et des crédits**

Affaire suivie par
Catherine Rateau
Christine Santos

Téléphone
01 57 02 64 52
01 57 02 64 57
Fax
01 57 02 64 68
Mél

ce.daspe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 10 novembre 2016

La rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement du second degré

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
d'académie - directeurs académiques
des services de l'éducation nationale
de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis
et du Val-de-Marne

Circulaire n° 2016-110

Objet : Opération Ecole Ouverte 2017 : appel à candidatures

**Références : Charte et circulaire du 23 janvier 2003 parues au BOEN n°5
du 30 janvier 2003**

Instaurée en 1991, l'opération interministérielle « Ecole ouverte », permet aux collèges et lycées volontaires d'accueillir, **pendant les vacances scolaires** ainsi que les mercredis et samedis durant l'année scolaire, des jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances et de leur proposer **un programme équilibré d'activités éducatives** dans les domaines scolaire, culturel, sportif et de loisirs.

Ce dispositif, **construit autour d'un projet éducatif intégré au projet d'établissement**, favorise directement l'intégration sociale et scolaire des élèves, et contribue à l'égalité des chances.

A ce titre, il a vocation à s'inscrire pleinement dans les orientations de la grande mobilisation pour les valeurs de la République et à être pleinement mobilisé sur les grands objectifs de la réforme du collège.

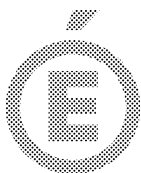
L'opération s'adresse aux jeunes, dès l'école élémentaire, qui vivent dans des **zones urbaines et rurales défavorisées ou dans des contextes économiques et sociaux difficiles** et, prioritairement, dans les établissements des **réseaux de l'éducation prioritaire**.

En outre, sont également invités à candidater les établissements situés dans des territoires relevant de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, ou des zones rurales isolées.

Je vous invite à prendre connaissance des informations suivantes avant toute inscription au dispositif « Ecole ouverte » au titre de l'année civile 2017, et à assister à **la réunion d'information départementale dont dépend l'établissement**.

Les réunions se tiendront dans chaque département, aux dates suivantes :

- au collège Jean de La Fontaine du Mée-sur-Seine, le 16 novembre 2016, 14 heures,
- au lycée François Rabelais de Dugny, le 24 novembre 2016, 14 heures,
- à la DSDEN du Val-de-Marne, le 25 novembre 2016, 14 heures.



Les candidatures (le programme prévisionnel des actions envisagées pour l'année 2017) seront saisies sur l'application informatique dédiée « AppliEO » **au plus tard le lundi 5 décembre 2016.**

2

Les établissements retenus pour participer au dispositif seront soutenus financièrement pour les actions mises en place.

Je remercie d'ores et déjà les chefs d'établissement de leur engagement au service de la réussite de ce dispositif et des élèves qui le fréquentent.

La Rectrice de l'Académie de Créteil

Béatrice GILLE